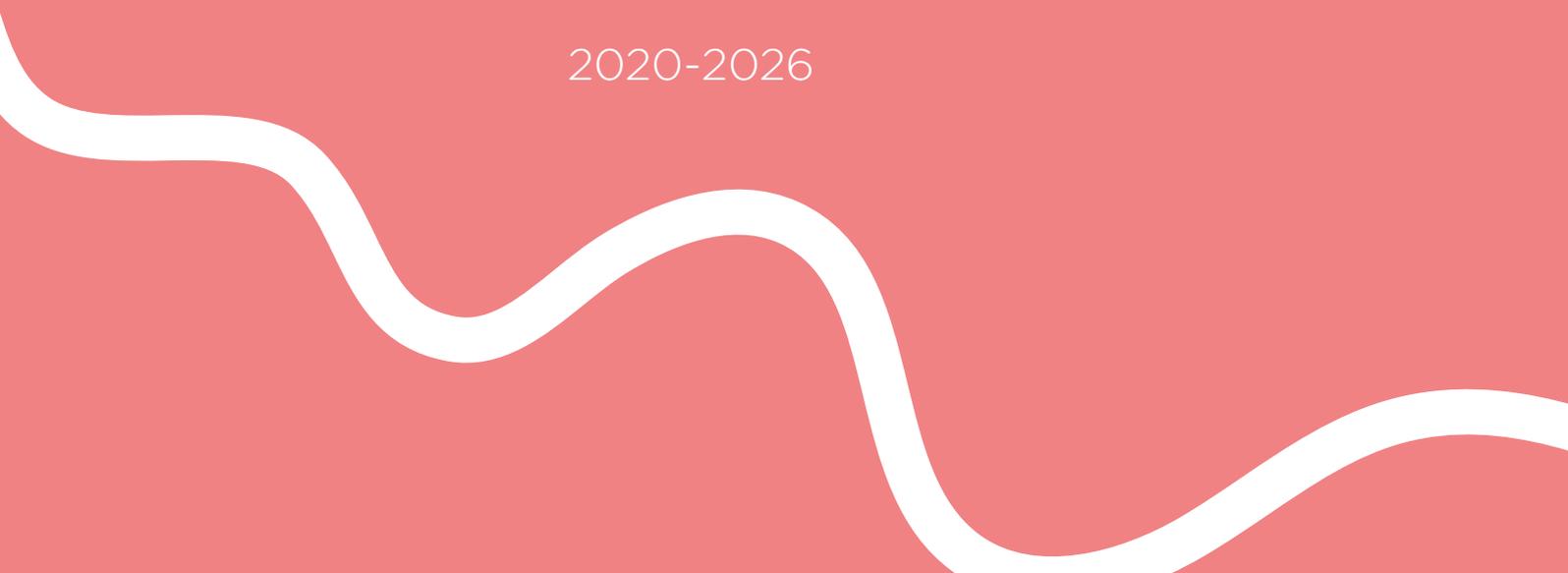


Projet de territoire du Val d'Amour

2020-2026





Le Val d'Amour s'est doté d'un premier projet de territoire en 2014. C'est sur la base de ce projet que nous avons pu signer le premier contrat de ruralité du Jura en 2017, et ainsi bénéficier de crédits d'Etat bonifiés sur plusieurs projets.

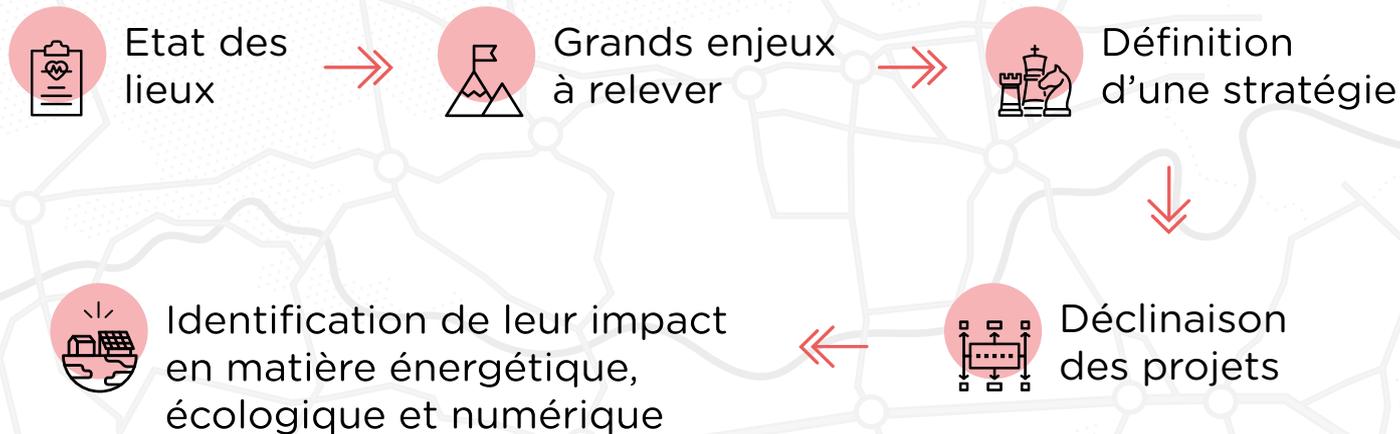
Forts de cette expérience, nous avons souhaité relever de nouveau le défi pour ce mandat, et élaborer un nouveau projet de territoire pour la période 2020-2026.

Le projet de territoire 2020-2026 a associé environ 180 personnes dans le cadre de réunions, de commissions, d'entretiens individuels ou encore de groupes de travail thématiques. Elus, représentants associatifs, agents de collectivités et acteurs de la société civile ont ainsi apporté chacun leur pierre à l'édifice nous permettant aujourd'hui de proposer un projet ambitieux à conduire pendant notre mandat, mettant en cohérence à la fois les projets communaux et intercommunaux.

Nous avons l'ambition, au travers de ce projet, de porter une vision moderne et attractive du Val d'Amour, avec des collectivités en capacité d'adapter leur action politique au service de leurs habitants. Notre projet prend également en compte des dimensions aujourd'hui incontournables : les questions de transition énergétique, écologique et numérique dans l'ensemble de notre action, pour que le Val d'Amour de demain soit plus résilient, et connecté.

*Le président,
Etienne Rougeaux*

MÉTHODOLOGIE





Les grands enjeux à relever

DÉMOGRAPHIE

9 084 habitants

en 2018

+ 1.17% par an - **0.5% par an**

de 1999 à 2013

depuis 2014

33 habitants au km²

(52 dans le Jura, 72 en Franche-Comté,
117 en France métropolitaine)

↘ Enjeux identifiés

Anticiper les effets du vieillissement de la population qui s'accélère : offre de services, logements adaptés et accessibles...

Adapter les services aux besoins des jeunes retraités plus nombreux.

Rendre le territoire attractif pour les jeunes actifs et capter de nouveaux résidents :

- Maintenir les apprenants sur le territoire après leurs études pour le faire vivre ;
- Accueillir les jeunes actifs.

ÉCONOMIE

3 953 actifs

2 215 emplois

551 entreprises

dont 84% de moins
de 10 salariés

9,7% d'emplois

agricoles

8,8 % de chômeurs en 2018

(10,2 % au niveau départemental et
12,1% au niveau régional).

↘ Enjeux identifiés

Valoriser la proximité du Val d'Amour avec les bassins d'emplois de Dole, Poligny, ou Besançon.

Renforcer l'offre de services, de loisirs et de commerces de première nécessité pour renforcer l'économie présentielle.

La nécessité d'accompagner des chefs d'entreprise par une animation adaptée.



HABITAT ET LOGEMENT

3 978 résidences principales **387** résidences secondaires

379 logements vacants
soit 8% (9,9% dans le Jura et 10,1% en région)

73,2 % des résidents du Val d'Amour sont propriétaires.
+7,4 points de pourcentage avec le Jura et de + 8 points avec la région en 2018.

∨ Enjeux identifiés

Valoriser le parc de logements adaptés pour les familles désireuses d'acquérir un logement individuel avec terrain (grandes résidences proches des pôles urbains).

Mettre en place une stratégie à destination du logement des jeunes actifs par une offre locative de taille plus réduite.

Travailler conjointement l'attractivité résidentielle et le développement économique du territoire afin d'éviter de faire du Val d'Amour un « territoire dortoir ».

+ 100 associations

**Une bonne couverture médicale
du territoire**

**1 micro-crèche et 3 maisons
d'assistantes maternelles**

1 Relais Petite Enfance

**1 collège, 1 lycée et
1 institut des compagnons**

**8 accueils de loisirs
2 médiathèques
intercommunales**

**1 école de
musique
1 espace France
Services**



↘ Enjeux identifiés

Animer le réseau associatif pour faire face à l'érosion du bénévolat.

Faciliter l'accès aux services, y compris l'offre dématérialisée en veillant à réduire la fracture numérique.

Préserver la cohésion sociale en s'appuyant sur l'identité du territoire.

Une bonne desserte par les départementales 905, 472 et 7

Proximité du réseau autoroutier à Bersaillin et Choisey

1 gare TGV à Mouchard

sur l'axe Est / Ouest Paris-Lausanne et l'axe Nord-Sud Besançon-Lyon
Une halte ferroviaire à Montbarrey

Des voies douces en cours de déploiement

Voie des Salines Mouchard Salins les Bains à l'Est du territoire, voie Grévy Mont-sous-Vaudrey Dole à l'Ouest.

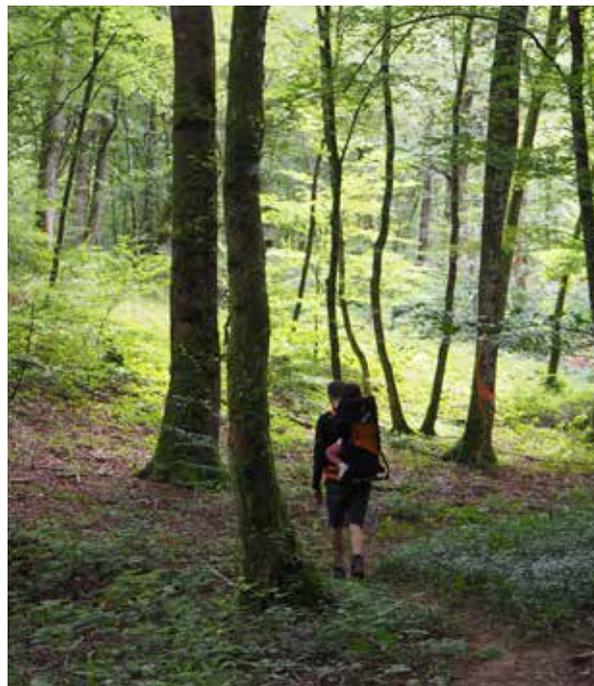
210 km de sentiers balisés

↘ **Enjeux identifiés**

Renforcer le rôle de la gare de Mouchard qui dépasse les seules limites du Val d'Amour.

Développer l'offre alternative aux transports collectifs, améliorer la communication.

Développer les mobilités actives qui constituent un levier important pour la transition énergétique, mais aussi pour le développement économique des centres bourgs en favorisant leur accès.



Une bonne couverture **4G**

4 relais

Un déploiement du
haut débit en cours

↳ Enjeux identifiés

Une couverture du territoire à 100% en haut débit.

Favoriser l'émergence des nouveaux usages en lien avec le numérique, et notamment le télétravail et le co-working,

Accompagner tous les habitants pour réduire le risque de fracture numérique et sociale et garantir la cohésion sociale du territoire.

84% couvert par la forêt
(dont le massif de Chaux) **et les espaces agricoles**

4% du territoire couvert par l'espace bâti.

42% de la surface en zone de protection, de gestion ou d'inventaire du patrimoine naturel

Un territoire avec une identité forte véhiculée par un patrimoine naturel et bâti

Une proximité avec des pôles touristiques importants :
Dole, le vignoble, Arc et Senans.

1 000 places d'hébergement touristique

∨ Enjeux identifiés

S'inscrire dans une démarche de coopération afin de développer une offre cohérente à grande échelle et tirer parti des sites touristiques voisins.

Valoriser les milieux écologiques souvent fragiles, sensibiliser à leur protection.

Valoriser les filières d'excellence locale : vin et Comté, artisanat du Bois.

Penser le tourisme de demain en utilisant les outils numériques.





**Un projet pour
le Val d'Amour**

Un territoire à vivre et à voir



L'attractivité repose sur les trois piliers que sont le dynamisme économique, mise en valeur des aménités offertes et qualité du cadre de vie.

Thématiques abordées :

Economie, environnement, tourisme et logement.

Dans un contexte concurrentiel, il est primordial pour le Val d'Amour de faire valoir ses atouts. Les filières porteuses d'une rente de qualité comme l'AOP Comté, la viticulture ou la filière bois sont des vitrines pour le territoire.

La proximité de pôles urbains dynamiques comme Dole, Poligny voire Besançon offre une opportunité de développement résidentiel qui pourra s'appuyer sur l'offre de loisirs (randonnée, cyclotourisme, base nautique...). A cela, s'ajoute une variété de paysages offerts par un territoire où zones humides, forêts, cultures et vignes ne sont jamais très loin des lieux de résidence.

LES PROJETS ▾

Renforcer l'attractivité économique

Il s'agira de renforcer le rôle d'animateur économique de la communauté de communes, de promouvoir les filières porteuses de rentes de qualité, et de favoriser le développement de l'économie présentielle.

- **Accompagner les entreprises et l'emploi** (projet de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territorialisées) ;
- Favoriser l'attractivité via **une communication moderne et adaptée** ;
- Proposer du foncier aux entreprises par **l'extension de la zone d'activités de Bel Air à Port Lesney** ;
- **Développer les espaces de travail collaboratifs** ;
- **Maintenir le commerce de proximité** dans les bourgs et les villages,
- **Valoriser la diversité des producteurs locaux.**

Affirmer l'identité du territoire comme une ressource

La préservation du patrimoine naturel, culturel et immatériel et la sensibilisation des acteurs à l'exploitation raisonnée des ressources sont au cœur de cette préoccupation.

- Poursuivre la **promotion du patrimoine artistique local** ;
- Renforcer les **programmes de restauration et mise en valeur des milieux humides** comme la Zone Pilote de la Loue, ou le plan de gestion des zones humides ;
- Valoriser et **renaturer les sites naturels** avec ou sans vocation touristique ;
- Mettre en valeur **le patrimoine rural notamment communal** ;
- Améliorer la **qualité de la ressource en eau** via un programme d'investissement ambitieux en matière d'eau potable et d'assainissement ;

Promouvoir un cadre de vie de qualité

- Valoriser la forêt de chaux notamment au travers du **schéma d'accueil des touristes en forêt de Chaux** ;
- Valoriser le **patrimoine local dans un objectif de mise en tourisme** ;
- Améliorer les **conditions d'accueil des touristes sur le territoire** en développant les partenariats avec les offices de tourisme voisins ;
- **Réviser et suivre le PLUI** ;
- Accompagner la **requalification des cœurs de bourgs** (Mouchard, Mont-sous-Vaudrey) ;
- **Gérer et rénover les logements et le bâti communal** ;
- **Rénover, remobiliser le parc de logements et lutter contre la vacance** au travers d'une mise à jour de la stratégie habitat.

Un territoire de proximité et de lien

02

Pour rester un territoire à vivre, il conviendra de penser les services au plus proche des besoins, d'anticiper leur évolution et de renforcer le lien social au niveau local.

Thématiques abordées :

Enfance, services, jeunesse et culture.

Un territoire équilibré doit pouvoir répondre aux besoins premiers des habitants et même au-delà. Face aux attentes multiples d'une population variée, le défi est grand pour assurer le maintien de l'offre en matière de santé, d'éducation, de loisir, de liens... A cela s'ajoute la nécessité de garantir l'accès pour tous, notamment à ceux pour qui la mobilité est rendue difficile en raison de l'âge, d'un handicap ou de l'absence de moyen de transport.

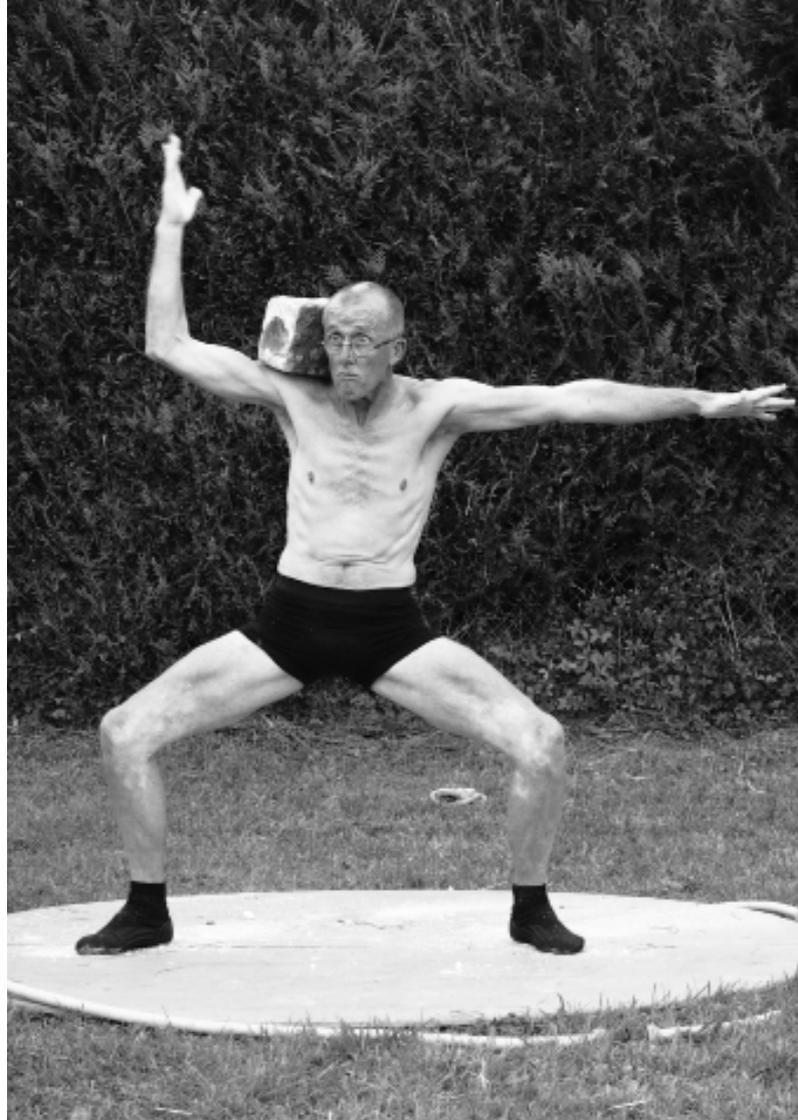
LES PROJETS ▾

Développer les services de proximité

- Accompagner le **développement de l'Espace France Services** ;
- Développer les **services publics numériques** dans une logique d'accessibilité, via un projet « Territoire Intelligent » ;
- Travailler au maillage du territoire pour la mise en place de **structures d'accueil collectif «petite enfance»** par l'accompagnement des Maisons d'Assistants Maternelles, ou encore la création d'une structure d'accueil sur le secteur de Mouchard ;
- Créer des **pôles scolaires sur Mont sous Vaudrey et Mouchard** dans la logique du schéma d'orientation validé en 2017 ;
- Elaborer un **plan d'action en direction des plus fragiles**, et notamment des personnes âgées.

Développer le lien social

- Apporter un **soutien à la vie associative** ;
- Soutenir les propositions culturelles notamment **l'éducation artistique** ;
- Renforcer les **services apportés par les médiathèques** sur le territoire, y compris sur le plan numérique ;
- **Développer l'offre événementielle** et consolider le Festival des Semeurs du Val d'Amour ;
- Ouvrir et développer le **tiers lieu artistique** de Chamblay ;
- Développer et consolider les **actions en direction de la jeunesse.**



Un territoire accessible, visible et lisible

03

Thématiques abordées :

Mobilité/accessibilité, communication, développement territorial.

Afin de conduire ses projets, un territoire doit savoir les coordonner et les piloter pour garder le cap stratégique qu'il s'est fixé.

Consciente de l'importance d'exposer clairement ses actions pour les rendre compréhensibles et efficaces, la collectivité souhaite s'appuyer sur son savoir-faire pour garantir la cohérence de son projet.

Elle développera les outils nécessaires pour s'acquitter de sa mission et faire le lien entre les parties prenantes, en préservant les liens étroits avec les communes membres mais aussi avec les territoires voisins.

LES PROJETS ▾

Renforcer le rôle d'interface de la communauté de communes

- **Aménagement du buffet de la gare** de Mouchard ;
- Participer au **Projet Alimentaire de Territoire** du Pays Dolois ;
- Participer au **Contrat Local de Santé** du Pays Dolois.

Accompagner vers une mobilité plus durable

- Création de voies douces : voie des salines, voie Grévy, etc... ;
- Elaboration d'une stratégie mobilité ;
- Aménager le Pôle d'Echanges Multimodal de Mouchard.

Déployer une stratégie de communication globale et cohérente

- Elaborer un **pacte de gouvernance** ;
- Elaborer un **pacte Fiscal et Financier** ;
- Déployer **les services aux communes** ;



Une ambition de faire du Val d'Amour un territoire de transition

La communauté de communes a pris la pleine mesure des défis qu'elle devra relever pour accompagner son territoire en matière de transition énergétique, écologique et numérique.

Aussi, elle souhaite intégrer ces dimensions de manière transversale à chacun de ses projets : l'analyse des impacts en matière écologique, énergétique et numérique devient le fil directeur de sa stratégie.

Ainsi, chaque action est analysée via le prisme de la transition, analyse qui permet :

- De mettre en lumière les projets clés pour la transition ;
- D'identifier les points d'amélioration réalistes susceptibles de faire monter en gamme les projets en matière de transition ;
- D'anticiper les modalités de mise en œuvre que les futurs documents cadres induiront.

Cet axe a l'ambition de donner des lignes directrices pour accompagner le Val d'Amour dans les mutations attendues, et permettre au territoire, à l'horizon 2026, de tendre vers :

- Un territoire à énergie positive ;
- Un territoire respectueux des milieux naturels ;
- Un territoire connecté.

Suivez les actualités de
la communauté
de communes
sur facebook :

@valdamourccva



Le Val
d'Amour
Communauté
de communes

Le Val d'Amour
communauté de
communes

74, Grande Rue
39380 Chamblay
contact@valdamour.com
T. 03 84 37 74 74

www.valdamour.com

